

## MODIFICATION DES STATUTS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUILLET 2017

### PROCÈS-VERBAL DE DÉPOUILLEMENT DE VOTES REÇUS APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN.

1. Il a été reçu ou retiré de l'urne pour l'Assemblée générale du 26 juin 2017 **1 608** votes valables reçus.
2. Il a été reçu ou retiré de l'urne après l'Assemblée générale du 26 juin 2017 **19** enveloppes bleues fermées pour participer au scrutin.
3. Sur ce total, **6** enveloppes ne contenaient ni enveloppe rose ni bulletin de vote sans enveloppe rose : le vote est inexistant.
4. Il a été compté **13** votants.
5. Sur ce total, **1** vote a été déclaré nul (bulletin de vote sans enveloppe rose, enveloppe rose vide, bulletin blanc, inscriptions ou signes divers sur l'enveloppe rose ou sur le bulletin, plusieurs bulletins contradictoires).
6. Il reste **12** votes valables reçus lors du dépouillement du 10 juillet 2017.
7. Le nombre total de votes valables reçus lors du dépouillement du 27 juin 2017 et du 10 juillet 2017 est de **1 620**.

Le résultat du dépouillement est le suivant :

**1 361** bulletins pour l'approbation de la résolution.

**161** bulletins contre l'approbation de la résolution.

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2017

**Étaient présents :** DALIMIER L. (65) • ROGER P. (65) • HUET M. (67) • RANQUE D. (70) • ZARROUATI O. (77) • LHERMITTE H. (83) • ANGLES B. (84) • POMMELLET P.-É. (84) • VALENTINY M. (84) • DUTHU B. (85) • MIESZALA J.-C. (85) • VOISIN J.-B. (88) • BOUYER N. (95) • DANIEL L. (96) • PLOQUIN X. (07) • IOOSS N. (2010) • GONTHIER A. (2012) • BÉGON-LOURS J.-P. (62) • STIERLÉ Y. (65) • DEMAY Y. (77) • DUVERNEUIL B. (83).

**Membres excusés ayant donné pouvoir :** PRINGUET P. (69) • BERNARD-GÉLY A. (74) • LAURENT C. (82) • LAHOUD M. (83) • HEYDEMANN C. (94).

**C**E CONSEIL FAIT SUITE à l'assemblée générale du 26 juin 2017. Les votes pour le renouvellement du conseil d'administration ont été dépouillés. Le procès-verbal a été signé par Pierre MOUTTON (53), président, et Claude GONDARD (65), assesseur. Le conseil est donc régulièrement complété et réuni, sous la présidence de Philippe ROGER (65), doyen. Philippe ROGER proclame les résultats du vote pour le conseil. Il indique qu'il convient maintenant de procéder à l'élection d'un président et demande les candidatures.

Bruno ANGLES (84) indique qu'il est disposé à être renouvelé.

Il n'y a pas d'autre candidat ou candidate. Bruno ANGLES est élu à l'unanimité (sauf la voix de Bruno ANGLES qui a souhaité s'abstenir).

Bruno ANGLES prend la présidence du conseil. Il remercie le conseil pour la confiance qu'il a exprimée. Il remercie chaleureusement les membres sortants et remercie vivement Alain BORIES (76), Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN (83) et Larbi TOUAHIR (D 2010), sortants non rééligibles, pour leur dévouement pour l'AX et leur implication dans son conseil. Chacun sait le rôle majeur qu'a joué Alain BORIES comme président du Bal pour maintenir au plus haut niveau d'excellence cette manifestation solidaire.

Larbi TOUAHIR a été très engagé dans de nombreuses actions et a fortement contribué, entre autres, à la reconnaissance et présence des docteurs de l'École polytechnique. Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN ancien président de l'AX, reste présent aux conseils, comme président d'honneur, et actif, notamment comme président du Bal.

Bruno ANGLES accueille les nouveaux membres : Marc VALENTINY (84), Christel HEYDEMANN (94) et Antoine GONTHIER (2012). Il les invite à se présenter brièvement.

Bruno ANGLES fait part de la décision de démissionner annoncée par Benoît RIBADEAU-DUMAS (91). Compte

tenu de sa nomination comme directeur de cabinet du Premier ministre, Benoît RIBADEAU-DUMAS a décidé de quitter le conseil pour éviter tout risque de conflit d'intérêts.

Bruno ANGLES lui exprime ses remerciements pour son implication dans l'AX dont il a fait, entre autres, bénéficiaire de son expertise juridique. De plus, Benoît RIBADEAU-DUMAS s'est impliqué dans la *task force* qui, à l'automne 2015, a joué un rôle important dans la réflexion sur l'avenir de l'École polytechnique.

Bruno ANGLES organise l'élection du bureau. Chacun des membres du bureau accepte d'être de nouveau membre du bureau. Il n'y a aucune autre candidature. Chacun des membres est élu à l'unanimité (moins sa propre abstention).

### Approbation du procès-verbal du conseil du 24 avril

Le procès-verbal du conseil du 24 avril est approuvé à l'unanimité.

### Évolution de l'informatique et charte avec .org

Le délégué général résume la situation qui est décrite dans les documents soumis au conseil. Il explique que :

- La recherche d'une solution pour la refonte des outils informatiques de l'AX a été menée comme un projet commun avec .org
- Qu'il propose conjointement avec .org d'aller vers un outil commun, avec fusion des bases. Pour conduire le projet, puis pour faire vivre les outils, une charte commune a été rédigée. Elle a été approuvée par le conseil de .org et est soumise au conseil de l'AX.
- Qu'il est proposé de satisfaire une grande partie du besoin par la société Mevia, en employant le logiciel Alumnforce qui sera paramétré pour l'AX. Ce logiciel est déjà utilisé par environ 150 associations d' alumni, et, par exemple, en France, par HEC et Centrale. En complément, et pour certaines fonctions plus avancées, des travaux seraient confiés à la société Geoschool, start-up dynamique créée par de jeunes anciens élèves de l'École

des ponts. L'ensemble, y compris les frais de conduite du projet, reste en deçà de ce qui a été prévu au budget.

Au nom de l'équipe AX-.org, avec la participation précieuse de Philippe WLODYKA (89) DSI de l'École, et l'aide de consultants, Yves DEMAY (77) propose au conseil d'adopter cette démarche.

Plusieurs membres du conseil soulignent que le rapprochement avec .org et la structure en un seul projet sont une avancée très positive. Nicolas IOOSS (2010) confirme que .org partage ce point de vue et ce projet.

Laurent DALIMIER (65) expose l'importance de ce projet de rénovation profonde des moyens informatiques de l'AX. Il doit permettre une transformation de la délégation générale, avoir un impact fort sur l'image, et mettre une boîte à outils à disposition des groupes X.

Jean-Christophe MIESZALA (85) souligne qu'il faut être très attentif aux questions de propriété des données et de protection des données personnelles.

Denis RANQUE (70) demande si la Fondation est bien associée au projet et si elle aura accès à l'outil et à sa base de données. Yves DEMAY répond que c'est bien le cas, si les membres ont bien donné leur accord pour la transmission des données personnelles.

Antoine GONTHIER dit qu'il faut associer l'École et la Fondation.

Bernard DUVERNEUIL (83) demande qui est l'architecte informatique. Yves DEMAY répond que c'est un progiciel qui sera adapté et personnalisé par la société Mevia, sous le contrôle de Robert CHARBIT (78), chef de projet pour le compte de l'AX et de .org, et avec le comité de pilotage conjoint prévu par la charte.

Philippe ROGER souligne qu'un point clé est la qualité des données de la base et recommande de s'appuyer sur un club de bénévoles pour fiabiliser et mettre à jour ces données.

Bruno ANGLES conclut en apportant, au nom du conseil, son support à la démarche en cours.

### Options immobilières pour l'AX

Yves DEMAY, conformément à l'objectif qui lui avait été fixé par le conseil de février, présente, sur la question immobilière, l'état

de l'existant, les besoins, et les options identifiées.

Jean-Pierre BÉGON-LOURS (62) confirme le projet à la Maison des polytechniciens. Il annonce que l'architecte va présenter le projet à l'architecte des bâtiments de France pour avoir son avis avant le dépôt de la demande de permis de construire.

Jean-Baptiste VOISIN (88) fait état de discussions avec l'École et explique la situation et les perspectives pour le projet au 5, rue Descartes. Il dit que le projet doit permettre de réaliser un très bel ensemble qui doit, aussi, être un outil pour le lien avec la communauté des anciens élèves. Il convient d'établir un accord avec l'École sur une vision partagée de l'usage futur.

Bruno ANGLES rappelle que le conseil s'est prononcé en faveur d'une colocalisation AX-FX, et que cela doit rester un fil directeur, à rechercher avec pragmatisme. Denis RANQUE demande si cela conduira à une multilocalisation de la délégation générale et rappelle qu'il lui paraît important que la délégation générale soit aussi présente à Palaiseau.

Par ailleurs, si le projet au 5, rue Descartes fait l'objet d'un mécénat et que ce mécénat passe par la Fondation, les statuts de la Fondation ne lui permettent de soutenir que l'École, et pas l'AX. Si l'AX envisage de continuer à être présente au 5, rue Descartes, Denis RANQUE estime que la Fondation pourrait avoir un problème juridique. De plus, il estime qu'il pourrait y avoir un problème d'image si la réalisation est trop luxueuse par rapport à l'occupation par l'AX.

Il lui est répondu que la teneur principale du projet est bien un outil qui sera dans le domaine de l'École, et que le niveau de qualité des prestations sera différencié entre la salle de conférences qui serait de qualité supérieure et les bureaux de l'étage qui ont vocation à être simplement à un standard normal pour des bureaux fonctionnels.

Bruno ANGLES dit qu'il faut être dans une macrodynamique de coopération.

Jean-Christophe MIESZALA souligne qu'on est sur des valeurs d'usage. Il faut distinguer l'intention et trouver des solutions aux questions de technicité juridique. Olivier ZARROUATI (77) est sensible au risque d'image. Pour lui, il faut être clair

sur la hiérarchie des critères et placer en premier l'objectif de colocalisation pour mieux fonctionner ensemble.

Philippe ROGER souligne l'intérêt du bâtiment de l'ancienne direction des études. Il est situé tout à côté, et n'est pas utilisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Il lui est répondu que, ce bâtiment étant mis à disposition du cercle national des armées et utilisé pour loger des militaires, il est peu probable qu'il puisse être cédé gratuitement à l'École ou à l'AX.

Hortense LHERMITTE (83) souligne les progrès de la coopération avec la Maison des polytechniciens.

Bruno ANGLES conclut en soulignant qu'il s'agit de questions complexes qui ne peuvent pas être décidées dès juin. Elles devront être, de nouveau, à l'ordre du jour des réunions du conseil, avec une perspective de décisions vers la fin 2017.

### Stratégie de communication

Laurent DALIMIER présente la démarche collective qu'il a animée pour aboutir à la proposition. Celle-ci est résumée dans le document *Stratégie de communication de l'AX à moyen terme (2017-2022)*. Cette stratégie est très opératoire, et structurée suivant trois axes :

- contribuer à la création de valeur par l'AX,
- nourrir et cultiver la synergie X/AX/FX,
- réussir la transition vers la communication digitale.

Il propose que l'indicateur principal de réussite de la stratégie soit la montée des cotisations.

Enfin, il pense qu'on doit faire plus appel au bénévolat et propose qu'on adopte une organisation pour cela.

De nombreux membres remercient Laurent DALIMIER pour le travail qui a été réalisé et en soulignent l'intérêt.

Marc VALENTINY fait part de son désaccord sur le sujet spécifique de la monétisation des données dont nous disposons. Après discussion sur ce point, il est décidé d'écarter l'hypothèse d'une commercialisation, même encadrée, de la base de données. Olivier ZARROUATI dit qu'il faut s'intéresser au contenu de la communication, et pas seulement aux outils et décider

comment on élabore ce contenu et qui le fait.

Bruno ANGLES estime que la conclusion ne peut être que provisoire.

Il se réjouit des échanges qui ont eu lieu et remercie Laurent DALIMIER et la commission communication interne qui a été très active et a permis de construire avec dynamisme ce projet de stratégie.

Il approuve le document.

Il pense qu'il y a encore un complément à construire pour bien identifier les trip-tyques : cible de communication, messages à passer, média à utiliser.

Il demande qu'un groupe réunissant des membres de la commission communication interne et des membres de la délégation générale s'empare de ce sujet.

### Tarif de cotisations

Hortense LHERMITTE explique qu'un groupe s'est réuni.

Il a cherché à veiller à la cohérence de la grille de tarifs et propose, en consensus, la grille où apparaissent les nouvelles formations. Cette grille figure dans le dossier du conseil et elle est approuvée à l'unanimité.

### Charte X-AX-FX

Le principe de cette charte est dans les actions du plan stratégique AX.

Le délégué général a remis au conseil une ébauche du document, tel qu'il est imaginé par le directeur général de l'École polytechnique, le délégué général de la Fondation et le délégué général de l'AX.

Hortense LHERMITTE souligne que la charte doit être explicite sur la coordination des actions internationales.

Denis RANQUE estime que l'AX doit plus se tourner vers les élèves, qu'il faut que X-AX-FX s'accordent mieux et plus complètement sur les publications, et qu'enfin il faut définir une gouvernance équilibrée, non seulement pour la charte, mais aussi pour les conseils des trois entités.

Bruno ANGLES indique que, pour la gouvernance et les présences aux conseils, il importe de penser *process* plus que structures.

Il demande que les remarques qui viennent d'être formulées soient prises en compte pour aboutir à une charte commune qu'il souhaite pouvoir signer prochainement.

### Groupes de travail IESF

Laurent DANIEL (96) expose notre participation à IESF, l'initiative portée par François LUREAU (63), le président actuel d'IESF, de construire des propositions et de faire assurer le suivi de ces propositions par des groupes de travail. Nous sommes sollicités pour animer certains de ces groupes.

Après discussions, il apparaît que notre capacité à accepter cette sollicitation est limitée.

Il est décidé que, sans décourager le moins du monde d'éventuels volontaires, nous n'avons pas les moyens d'être proactifs sur ces groupes.

### Groupe de travail antisexisme

Bruno ANGLES a souhaité un point sur les travaux de ce groupe. Il apparaît que le groupe est peu – voire pas – actif mais qu'une réunion est programmée.

Marc VALENTINY souligne l'importance du sujet.

Bruno ANGLES exprime le souhait d'une meilleure dynamique et considère qu'un point devra être fait lors d'un prochain conseil.

### Groupe des Y

Bernard DUVERNEUIL explique ce qu'est le groupe des Y (groupe des kessiers des promotions).

Il permet aux kessiers qui y participent de se retrouver.

Ils peuvent échanger des expériences sur l'animation des promotions.

Le groupe pourrait aussi constituer une colonne vertébrale pour diffuser des informations de l'AX vers les promotions ou des promotions vers l'AX.

Michel HUET (67) explique que les kessiers pourraient, par exemple, être des relais pour faire remonter à la Caisse de secours des cas difficiles.

Laurent DANIEL propose aussi que le groupe des Y soit plus actif pour l'organisation du Grand Magnan.

Bernard DUVERNEUIL souligne les difficultés et limites du groupe des Y.

Bruno ANGLES demande à Bernard DUVERNEUIL de fixer des objectifs pour le groupe pour l'année à venir.

Bruno ANGLES conclut le conseil en rappelant quelques dates à venir. ■